



FORMATIONS COURTES

**FORMATION
CONVENTIONNÉE**



**CONTACT
01.44.83.84.85**

OBJECTIF

Les programmes courts IPREC sont d'une durée de 1 à 5 jours. Leur contenu est défini préalablement à chaque session par l'intervenant pour répondre aussi précisément que possible aux besoins des participants.

Notre offre couvre les principaux domaines d'expertise de l'IPREC et de ses partenaires :

- Le support informatique
- Les réseaux informatiques et télécom
- La sécurité informatique
- L'exploitation des Data Centers (avec le CESIT)
- La communication et la relation-client (avec ABC Performance)
- La bureautique

Nos formateurs mobilisés pour les programmes courts sont des professionnels passionnés, experts dans leur domaine, qui adapteront leur enseignement au contexte professionnel qui est le vôtre, afin que vous puissiez immédiatement mettre en pratiques par la suite les techniques dont vous aurez fait l'acquisition.

Hormis l'offre de formations dédiée aux exploitants du data center, nos programmes courts sont élaborés sur-mesure (contenu, durée, dates).



FINANCEMENT

Le financement des formations de courte durée entre dans le cadre du plan de formation de votre entreprise, géré en général par le service RH.

Le dispositif de financement est appelé Droit Individuel à la Formation (DIF). Il est ouvert à tout salarié d'entreprise, sans exception. Il est cependant nécessaire d'obtenir l'accord de l'employeur pour en faire usage.

Le DIF est fixé par la loi à 20 heures de formation par an pour tout salarié à plein temps. Ces heures sont cumulables jusqu'à 120 heures pendant 6 ans.

Sont éligibles au DIF : les actions de formation définies par accord de branche ou d'entreprise

Pour information complémentaire ou pour consulter les accords de branche signés, n'hésitez pas à visiter le site dédié au Droit Individuel à la Formation.